

VOIX D'ALARIC
PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 1^{er} JUILLET 2022

Le 7 Juillet 2022 à 18 h 30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège de l'Association au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS

- M. Daniel ARCAS, Président.
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire
- Mme Monique DOUCET, Trésorière.
- Mme Marie-Josephe MAJESTE, Membre Actif.
- M. Jean-Claude HARGOUS, Membre Actif.
- Mme Régine AMILLAT, Membre Actif
- Mme Aimée CHAXEL, Membre Actif.
- M. Pascal LACAZE, Membre Actif.
- Mme Michèle LARRE, Membre Actif
- Mme DARRIEUX Françoise, Membre Actif.

ABSENTS EXCUSES

- Mme Christiane BARRERE, Membre Actif.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- Mme PHELOUZAT Anaïs, Membre Actif

Le Président constate que dix membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Point sur l'effectif du groupe.
- 2) Point sur la trésorerie.
- 3) ALQUEZAR.
- 4) Répertoire.
- 5) Questions diverses

□□□□□

I – POINT SUR L'EFFECTIF DU GROUPE

Actuellement, la chorale compte 13 Sopranos, 13 Altos, 8 Ténors et 8 Basses (bientôt 9 avec Jean-Claude).

Pour un bon fonctionnement et des apprentissages efficaces, il est rappelé que l'assiduité de chacun est indispensable.

II – POINT SUR LA TRESORERIE

Il y a actuellement 4 200 € sur le compte courant et 8 100 € sur le livret A. Les disponibilités s'élevant donc à environ 12 000 €, il est décidé de ne pas solliciter de participation des membres pour le week-end à Alquezar. En revanche, les accompagnants (déjà inscrits) paieront la totalité des dépenses.

A la demande de Daniel, Marie-Odile vient d'acheter 2 tenues de mexicain que Louis et André revêtiront pour le solo de la Adélita.

Monique, trésorière, fait part des difficultés qu'elle rencontre avec la banque (carte de retrait d'espèces non encore fournie, longues et fastidieuses démarches pour obtenir la consultation des comptes sur internet,...). Elle a appris que désormais, en plus des frais de tenue de compte mensuels de 5 €, il faudra s'acquitter de 150 € annuels, nouvelle norme européenne pour les associations.

III - ALQUEZAR

Déroulement du week-end :

Il pourrait être le suivant :

8 h : Départ de Barbazan en bus

Aux environs de midi : arrivée à Alquezar et pique-nique fourni par nos soins

17 h : mise en place à l'église

18 h : concert

21 h : repas

Dimanche matin : petit déjeuner au gîte, matinée à définir puis départ vers midi

Repas au restaurant à Ainsa ou Labuerda si possible puis retour. Arrivée probable à Barbazan vers

20 h.

Budget prévisionnel :

Bus : 1 100 €

Pique-nique : 300 €

Gîte : 1/2 pension : 41 € par personne

Restaurant du dimanche midi : 30 € par personne

Total : environ 4 600 € soit environ 100 € par personne.

IV - REPERTOIRE

A la rentrée, Jean-Claude, notre chef de chœur, propose de finaliser l'apprentissage de Wana Baraka puis de commencer Terra Corsa et Voyage en Euskadi, deux pièces dont il a effectué les arrangements. Il propose aussi un arrangement du canon de Pachelbel pour entrer.

Pour les concerts de Noël, pas de nouveau chant à apprendre. Dans la partie « chants de Noël », il y aura : Noël blanc, Minuits chrétiens, La plus belle nuit, L'enfant au tambour, Nadau ta Baptista, Aquero, Madame et Wana Baraka.

V – QUESTIONS DIVERSES

Nécessité de commencer impérativement la mise en place 1 h avant le début des concerts.

Les répétitions cesseront après le concert d'Argelès.

La reprise aura lieu le 1er septembre.

Rappel : Pour les concerts, les femmes doivent mettre un haut noir sous la chemise rouge, des pantalons et des chaussures noirs. Il ne faudrait pas laisser de vêtements ni de sacs à la vue du public mais les cacher plutôt derrière l'autel ou dans la sacristie.

Jean-Claude souhaiterait commencer l'enregistrement d'un nouveau CD en 2 023.

En septembre, chaque choriste se verra remettre gracieusement un porte-document dans lequel il pourra insérer les chants de troisième mi-temps.

□ □ □ □ □

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 H 45.

LE PRESIDENT,

LA SECRETAIRE ,

D. ARCAS

M-C LECLERC

